

Fédération des Sociétés Taurines de France Pour une corrida éthique et authentique



http://www.torofstf.com





La FSTF a été créée dès 1910 en réaction aux attaques contre les tauromachies et pour défendre les intérêts des aficionados. Elle milite pour une corrida éthique et authentique et défend l'intégrité du taureau.

Son passé parle pour elle :

- Elle inspire la loi du 24 avril 1951 déclarant la loi Grammont non applicable aux courses de taureaux en cas de tradition ininterrompue.
- A l'initiative de la création de l'*Union des Villes Taurines de France* en 1966 elle rédige le premier Règlement Taurin Municipal Français en 1973.
- En 1966 au Congrès International de Séville, elle obtient le marquage de l'année de naissance sur l'épaule des jeunes taureaux.
- En 2008, elle est cofondatrice de l'Observatoire National des Cultures Taurines (ONCT).

Elle a développé récemment des actions de promotion de la corrida :

- En créant en 2012 le Corps des Présidents et Alguazils de Corrida (CPAC), lieu de partage d'expérience, de formation et créateur de supports pédagogiques.
- En engageant en 2020 et 2021 une réflexion participative les États Généraux des Tauromachies concluant sur 40 propositions réunies dans les Cahiers des EGT.
- En créant en 2023 le groupe des **SOCIOS de la FSTF** rassemblant les aficionados isolés qui n'appartiennent pas à des clubs taurins,
- puis La Route du Taureau destiné à faciliter l'accès aux élevages français et à leur offre en agrotourisme.

Elle est au service des Clubs fédérés : elle les consulte, les visite, leur offre des services (contrat groupe assurance, communication sur Facebook, Instagram, X, newsletter mensuelle et peut héberger leurs blogs sur le site torofstf.com).

En 2025 une équipe renouvelée jeune et féminisée se donne deux grandes priorités :

- Créer des relations durables avec les Jeunes Aficionados de France
- Définir avec elles un avenir pour les arènes de 3° catégorie (corridas, novilladas piquées et non piquées)

La FSTF reste fidèle à son triple rôle :

- force de rassemblement des aficionados pour une corrida éthique et authentique
- force de proposition envers les décideurs (professionnels, UVTF, ONCT, élus...)
- force d'action et fonction de veille.

Vous souhaitez devenir membre de la FSTF, rendez vous sur le site torofstf.com : deux possibilités s'offrent à vous d'adhérer :

Clubs Taurins la cotisation annuelle s'élève à 65 €

SOCIOS de la FSTF la cotisation individuelle annuelle s'élève à 10€ minimum

Contact: mailfstf@gmail.com